

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SKAGEN Kon-Tiki A - fonds action [EUR]

Code ISIN : NO0010140502

Ce fonds est géré par SKAGEN AS (n° d'immatriculation 867 462 732).

Objectifs et politique d'investissement

Objectif

L'objectif du Fonds est de fournir aux porteurs de parts le meilleur rendement possible compte tenu du niveau de risque encouru, en s'appuyant sur un portefeuille activement géré d'actions dans des sociétés implantées sur, ou orientées vers, des marchés émergents.

Stratégie d'investissement

Le Fonds met en oeuvre une stratégie d'intégration ESG pour soutenir le mandat d'investissement. Le produit relève de ce fait du champ d'application de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'annexe du prospectus du fonds ou vous reporter aux informations publiées sur notre page web : <https://www.skagenfunds.fr/about-us/sustainable-investing/sustainable-funds>.

SKAGEN Kon-Tiki est un fonds activement géré dans le cadre d'un mandat de placement mondial. Le Fonds investira au moins 50 % de ses actifs doivent être investis sur des marchés émergents, c'est-à-dire des pays ou marchés non couverts par l'indice MSCI Developed Market Series. Le reste des actifs sera investi dans des sociétés ayant des activités orientées en direction des marchés émergents. La stratégie du Fonds consiste à investir dans des sociétés de premier ordre sous-

évaluées au titre desquelles les gestionnaires de portefeuille peuvent identifier des catalyseurs manifestes à même de faire se réaliser leur véritable valeur. Afin de réduire le niveau de risque, le Fonds cherchera à préserver un équilibre géographique et sectoriel raisonnable. De manière générale, SKAGEN applique un horizon de placement à long terme et privilégie la valeur fondamentale et les bénéfices des entreprises, plutôt que les tendances de marché à court terme. Pour l'heure, SKAGEN Kon-Tiki n'investit pas dans des produits dérivés.

Indice de référence

L'indice de référence du fonds est le MSCI Emerging Markets Daily Traded Net Total Return \$ en NOK.

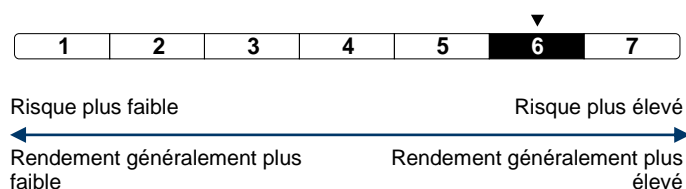
Dividendes

Les dividendes reçus par le fonds sont automatiquement réinvestis dans celui-ci et sont donc compris dans la valeur des parts.

Période d'investissement

SKAGEN Kon-Tiki convient aux investisseurs qui disposent d'un horizon d'investissement de plus de cinq ans. Les souscriptions et rachats de parts sont possibles tous les jours ouvrés en Norvège. Le montant minimum de souscription s'élève à 50 EUR.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur mesure le risque de fluctuation des prix. L'évaluation du risque fondée sur la volatilité historique du fonds, calculée en utilisant des données hebdomadaires sur cinq ans, place SKAGEN Kon-Tiki A dans la catégorie 6. Cela signifie que l'achat de parts est associé à un risque élevé de fluctuation des cours. La position du fonds sur l'échelle de risque n'est pas fixe et peut varier dans le temps.

L'investissement dans le fonds comporte des risques, qui découlent des fluctuations des marchés, de l'évolution des taux de change, du niveau des taux d'intérêt, du contexte économique en général ainsi que des situations spécifiques à certains secteurs ou certaines entreprises. La répartition des investissements en actions au sein du fonds découle de la

philosophie d'investissement de SKAGEN. L'objectif de cette dernière est d'identifier les sociétés peu connues, mal couvertes par les analystes et sous-valorisées. Cette philosophie d'investissement prend en compte la valorisation des entreprises, les types de produits ou de marchés, l'endettement ainsi que la liquidité des instruments financiers. Outre les dispositions législatives, SKAGEN a mis en place des normes internes en matière de répartition des investissements entre les secteurs et de liquidité des instruments financiers dans lesquels le fonds investit. SKAGEN a mis au point des procédures internes visant à réduire le risque d'erreurs opérationnelles susceptibles d'affecter le fonds.

La performance du fonds peut varier de manière considérable sur l'année. Les gains ou pertes des porteurs de parts dépendront donc du moment précis auquel les parts seront souscrites ou rachetées. Le fonds investit dans une vaste gamme de titres, de régions et de secteurs. Ainsi, la valeur du fonds est soumise à moins de fluctuations que si celui-ci investissait dans un seul titre ou dans un nombre restreint de titres. Le fonds répartit le risque grâce à cette diversification.

Frais

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|---|
| Frais d'entrée | 0 % |
| Frais de sortie | 0 % |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué, selon le cas. | |
| Frais annuels prélevés par le fonds | |
| Frais courants | 2,00 % |
| Frais variables prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Toute surperformance/sous-performance de la valeur des actifs par rapport à l'indice de référence, calculée quotidiennement, sera répartie entre les porteurs de parts et la Société de gestion avec un ratio 90/10. Le total des frais de gestion facturés s'élèvera au maximum à 4,00 % par an et au minimum à 1,00 % par an. La commission de performance pour l'année 2021 était - 0,33 % de l'encours pour la catégorie de parts. Total des frais de gestion 2021: 1,67 %. |

Les transactions directes avec SKAGEN ne font pas l'objet de frais d'entrée ou de sortie. Certains intermédiaires, notamment les distributeurs ou les conseillers, risquent néanmoins de prélever des frais d'entrée et/ou de sortie. Veuillez contacter votre conseiller pour plus d'informations.

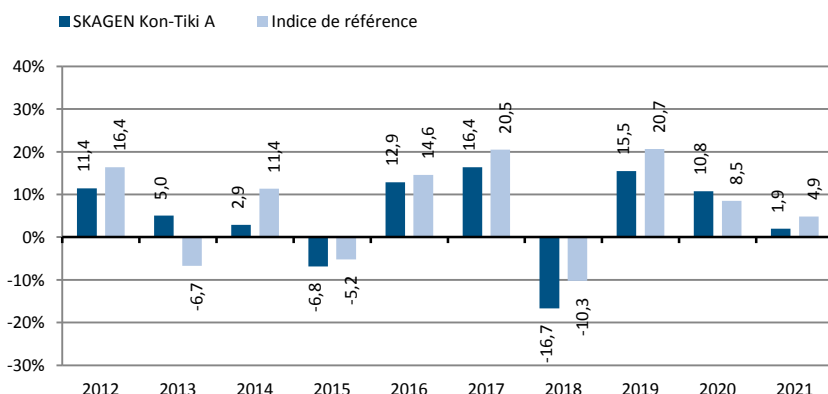
Les frais courants rendent compte du montant versé au titre de la gestion, de l'administration, du marketing et autres coûts et réduisent ainsi le rendement du fonds. Les frais correspondent aux montants réels de l'exercice civil précédent et peuvent varier d'une année à l'autre. Les frais courants sont calculés quotidiennement et facturés trimestriellement. Les commissions de performance sont calculés quotidiennement et facturés annuellement. Les commissions de performance peut être appliquée malgré une évolution négative de la valeur liquidative par part si la performance est supérieure à celle de l'indice de référence.

Tous les frais que la société de gestion peut imputer au fonds sont compris dans les frais courants, sauf :

- Les commissions de performance
- Les coûts liés aux transactions
- Les coûts exceptionnels

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section 2, paragraphe 5 et paragraphe 7 du prospectus du fonds, disponible sur www.skagenfunds.fr

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs. Les rendements futurs dépendent notamment de l'évolution des marchés, des compétences des gérants, du profil de risque du fonds ainsi que des frais de gestion. En cas de baisse des prix, les rendements peuvent devenir négatifs.

Tous les rendements sont exprimés en EUR après déduction des coûts (merci de vous référer à la section "Frais").

Le fonds est libellé en NOK.

Le fonds a été lancé le 05/04/2002.

Informations pratiques

| | |
|------------------------------|--|
| Dépositaire | J.P. Morgan SE - Oslo Branch |
| Informations complémentaires | Des informations supplémentaires, la valeur liquidative, le prospectus, les conditions générales, les rapports annuels ainsi que des rapports de marché sont mis à disposition par SKAGEN sur www.skagenfunds.fr . La barème de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont déterminés, est disponible sur www.skagenfunds.fr/propos-de-skagen/protection-des-investisseurs/remuneration-schemes . Des exemplaires au format papier sont également disponibles gratuitement. |
| Fiscalité | SKAGEN Kon-Tiki est imposable en Norvège. Les obligations fiscales des investisseurs dépendent du pays dans lequel ils sont domiciliés et/ou soumis à l'impôt. Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal local. |
| Responsabilité | SKAGEN AS ne pourra être tenu responsable que pour les déclarations du présent document comme étant trompeuses, erronées ou contraires aux parties correspondant au prospectus du fonds. |